



Rolle, le 22 mars 2023

Lettre ouverte à la population

Madame, Monsieur,
Chères habitantes et chers habitants d'Aubonne, Pizy, de Montherod et des districts de Morges et Nyon,

La commune d'Aubonne a mis à l'enquête publique un projet d'abattoir du 20 février au 20 mars 2023. Durant cette période, certains d'entre vous ont reçu un flyer dans votre boîte aux lettres, vous invitant à vous opposer à ce projet. Malheureusement, les arguments invoqués se sont révélés faux.

Il convient ici de rappeler quelques points forts du projet :

La circulation des véhicules transportant les animaux se fera entre 5 et 7 heures du matin deux jours par semaine seulement. L'abattoir est uniquement dimensionné pour des véhicules de transport privé.

L'abattoir est prévu comme une construction étanche et toutes les activités se passent à l'intérieur. Ces deux éléments font que toutes nuisances sonores ou olfactives seront évitées. Les normes sanitaires en vigueur dictent l'exploitation du bâtiment et les déchets seront entreposés dans des chambres froides dédiées, avant d'être pris en charge par une entreprise spécialisée pour l'incinération.

D'un point de vue environnemental, la législation en place est sévère et elle est respectée à la lettre dans ce projet, ce qui est en soi une garantie.

Le bâtiment sera la propriété de la coopérative, au bénéfice d'un droit permanent distinct. (DDP) La responsabilité de l'entretien du bâtiment et de son démantèlement incombe au propriétaire.



Se pose, semble-t-il, la question de l'utilité d'une telle construction. C'est méconnaître la situation. Il reste quelques abattoirs dans le Canton de Vaud. Toutefois, l'abattoir de référence, soit le plus moderne et aux normes se trouve à Estavayer ou encore à Langnau. Serait-ce, d'un point de vue éthique, acceptable d'imposer pareilles distances de transport aux animaux ? De plus, le projet est une relocalisation et non la construction d'un abattoir supplémentaire. On profite par ailleurs de ce déménagement de Rolle à Aubonne pour se doter d'installations modernes, répondant aux normes sanitaires.

Pour rappel, le projet s'inscrit dans une démarche globale sous l'égide du Projet de Développement Régional Agricole (PDRA), soutenu par les instances fédérales, cantonales et régionales.

Malgré les oppositions formulées, le comité du CARRE est déterminé à mettre son énergie dans la mise en œuvre du projet, et fournir les explications nécessaires aux opposants, en collaboration avec la commune d'Aubonne. Il invite également la population à consulter le site internet : <https://www.abattoir-lacote.ch/> pour se renseigner sur les détails de cette réalisation.

La relocalisation de l'abattoir à Aubonne est une magnifique occasion d'adapter les équipements garants d'une production artisanale et régionale de qualité. Une véritable plus-value pour la région. Cet abattoir moderne offrira, comme le demande chaque jour un peu plus notre population, une garantie de qualité et de provenance de la viande tout en favorisant l'économie locale.

Nous aimerions conclure en rappelant que le plan d'affectation en Chetry a été accepté par le Conseil communal d'Aubonne le 31 mai 2017 et que cette décision n'a fait l'objet d'aucune discussion ni de recours.

Renseignements :

Monsieur Nicolas Bolay

Président CARRE

1272 Genolier

nicobolay@hotmail.com

www.abattoir-lacote.ch